



Solidaires
Unitaires
Démocratiques

TARN

Gestion indigne des personnels dans l'Éducation Nationale !

Tu bosses dans l'Éducation Nationale, tu es prof, AED ou AESH ; tu penses logiquement toucher ta paye à la fin du mois et pouvoir péniblement t'acquitter de tes factures... et bien non ! Tu devais toucher ton salaire comme le mois dernier, mais tu te retrouves avec 300 euros en moins, ou pas de salaire du tout ! Et le service gestionnaire te dit que "c'est normal", que tout sera réactualisé en octobre sans tenir compte des situations humaines ni des difficultés que créent ses dysfonctionnements.

C'est, en effet, la situation à laquelle sont confrontés des personnels de l'académie de Toulouse travaillant dans le Tarn : des salaires en retard qui ne seront payés qu'en octobre, des primes qui ne sont pas versées, des documents nécessaires pour toucher l'ARE qui ne sont pas fournis à des personnes qui ont travaillé sous contrat pour l'Éducation Nationale.

L'administration, en haut lieu, semble ignorer que ces dysfonctionnements ont des conséquences très concrètes pour celles et ceux qui les subissent, qu'ils leur créent d'angoissantes difficultés financières, qu'ils fragilisent dangereusement leur existence. Dans les conditions "normales", il est souvent compliqué, pour beaucoup d'entre nous, de boucler les fins de mois, la situation devient périlleuse quand on est privé du salaire ou des indemnités attendus. Qui plus est, ces dysfonctionnements placent l'Éducation Nationale dans l'illégalité : doit-on lui rappeler que le paiement d'un salaire mensuel par l'employeur est une obligation ?

Et bien sûr, comme souvent dans l'Éducation Nationale, les plus affecté.es sont aussi les plus précaires, profs contractuel.le.s (et il y en a de plus en plus !) ou encore AED ou AESH. Décidément, l'Éducation Nationale s'illustre par sa redoutable capacité à fabriquer de la précarité !

Dans les services gestionnaires chargés de ces dossiers, les personnels, eux aussi de plus en plus précaires, sont submergés de travail, victimes d'une organisation aberrante, qui les malmène et complique leur tâche.

Bref, la maltraitance est à tous les niveaux, affectant et les personnels dont les dossiers ne sont pas traités et ceux chargés de les traiter.

Sud éducation Tarn dénonce cette gestion inhumaine des personnels, l'illégalité de ces pratiques et demande que toutes les situations soient régularisées au plus vite avec paiement des intérêts moratoires pour tous les personnels lésés.

Albi – 08 octobre 2021